

①

Nous représentons ici l'ossature du mouvement étudiant en 3^{ème} cycle à Marseille. Cette première phrase peut paraître bien pompeuse, mais je crois que le fait à dessous nous donne, ce soir, la responsabilité de réfléchir un peu plus profondément que nous n'avons l'habitude de le faire habituellement, pas que nous sommes par le grand nombre d'adrets de recherche et d'études, de mandats de chefs, de luttes, d'adrets solennels.

- Réfléchir, d'abord, sur ce qui fait notre point commun à tous: nous sommes en formation par la recherche. Quelle est l'importance de cette formation dans la France d'aujourd'hui?

- Réfléchir sur la situation vécue par les étudiants effectuant cette formation et ses conséquences.

- Réfléchir sur l'opinion détaillée à porter sur la politique gouvernementale, et les possibilités d'avancer qu'elle ouvre.

- Réfléchir, ensuite, à partir de l'expérience de ce qui a été fait par les étudiants de troisième cycle ces cinq ou six dernières années, et plus particulièrement cette année à Marseille.

- Et enfin, se poser la question: "Que faire?" et y apporter quelques éléments de réponse.

La formation que nous suivons est spécifique: elle est caractérisée par le fait que nous nous formons en effectuant un travail de recherche productif et cela dès le DEA par la plupart d'entre nous. Que nous soyons en Thèse de troisième cycle ou en Thèse de docteur ingénieur, que nous effectuions notre recherche dans un laboratoire public ou privé, notre formation est originale, en particulier par rapport à celle des écoles d'ingénieurs.

Nous pensons que le maintien et le développement de ce type de formation est nécessaire au pays.

En effet il met les jeunes chercheurs en contact avec le développement le plus avancé des connaissances, il met en contact avec les techniques les plus récentes (par exemple, en Astrophysique, les caméras CCD, les labos Reticon, etc.

- je vous laisse compléter pour vos propres disciplines...). Elle forme à la discussion scientifique avec d'autres équipes, à la collaboration internationale, éventuellement à la pratique professionnelle d'une autre langue étrangère.

La possibilité, ouverte dès maintenant, bien qu'encore limitée, d'effectuer soit des stages en entreprise, soit carrément un travail de recherche en lien avec l'industrie dans le cadre de la thèse, alliant la formation par la recherche au contact avec l'industrie, permettrait de rapprocher encore la formation des futurs cadres professionnels et de "produire" les cadres de haut niveau dont le pays a besoin pour se développer.

Au moment où la discussion de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur engage le débat sur ce que doit être l'université de l'an 2000, il y a eu une chance à saisir pour l'université, qui est un élément décisif pour parvenir à la fin combatta la sélection sociale, offrir une formation théorique de haut niveau et former réellement à son métier.

Cette formation est une formation utile, bien entendu, pour former les personnels des établissements publics de recherche.

Mais, elle doit aussi beaucoup plus qu'aujourd'hui aux universités de l'enseignement supérieur. Comme le propose le SNE-SUP une formation pédagogique spécifique doit être proposée.

La formation par la recherche, allié, elle aussi à une formation pédagogique permet de relever également tout à fait intéressante pour l'ouverture qu'elle représenterait, pour les enseignants de secondaire.

Pourquoi ne pas négocier avec le gouvernement une formule qui permettrait à des diplômés de 3^{ème} cycle d'intégrer l'enseignement secondaire.

L'ouverture plus grande des formations de 3^{ème} cycle et des formations universitaires en direction du secteur économique soulignent la nécessité et la possibilité que les formations par la recherche forment les cadres de l'industrie dans les domaines les plus durs, l'art à dire aussi bien les études et la recherche que la production (bien que dans

(le dernier cas les exemples sont limités). Mais cela pose le problème de la reconnaissance de cette formation dans les conventions collectives, de la reconnaissance de la formation dans le secteur public et d'un réel effort d'embauche définitive des entreprises du secteur public ou privé.

Je ne voudrais pas terminer ce paragraphe sans dire deux mots des DESS (Diplomes d'études supérieures spécialisées). Cette possibilité d'une formation proche d'un métier à bac + 5 est tout à fait intéressante. Mais les problèmes des conditions de stage, de qualité scientifique de l'enseignement existent souvent. Il y a plus à réfléchir, avec les étudiants de DESS sur ces problèmes, sur lesquels nous avons peu discuté.

Dans cette deuxième partie je voudrais m'arrêter sur l'appréciation que nous pouvons peut-être porter sur la politique gouvernementale en matière de recherche et de formation par la recherche en fonction de notre propre réflexion sur notre formation.

Quels sont les grands points de la politique recherche du gouvernement? Après une large concertation en 81-82 dans le cadre des assises régionales et du colloque national Recherche et développement technologique, le loi du 15 juillet 82 a précisé les grands objectifs. 2,5% du PIB consacré à la recherche en 85 contre 1,8% en 80, augmentation du budget avil de recherche de 17,8 p 100 en volume d'ici 85, tous ans. Les effectifs employés dans la recherche publique augmentent de 4,5% par an. Le but de cette politique: permettre à la France de sortir de la crise, et aider à la reconquête de notre marché intérieur.

Quatre parties dans l'effort public (je cite la loi):

- " - les recherches fondamentales dont l'effort sera garanti "
- les recherches appliquées et les recherches finalisées entreprises ou soutenues par les ministères ou les organismes publics de recherche en vue de répondre aux besoins culturels, sociaux ou économiques.
- les programmes de développement technologique qui seront pour-

suivis.

Les programmes mobilisateurs pluriannuels qui font appel à ces différents catégories d'actions. Les programmes mobilisent autour de grands objectifs d'intérêt national retenus par le gouvernement tant des crédits budgétaires que d'autres moyens apportés par les organismes publics de recherche, les laboratoires universitaires, les entreprises nationales, les centres de recherche et les entreprises privées. //

Ces programmes mobilisateurs sont au nombre de 7 :

- Diversification des énergies.
- essai des biotechnologies
- dével^t de la filière électronique.
- Recherche au service des pays en voie de dével^t
- Recherche sur l'emploi et les conditions de travail.
- Promotion du français comme langue scientifique et la diffusion des connaissances scientifiques et techniques.
- dével^t technologique du tissu industriel

Le rôle de l'université dans la recherche, en particulier fondamentale, et la formation par la recherche est souligné.

La situation des organismes et des personnels est transformée :
le statut des organismes est unifié : les organismes sont soit des établissements publics à caractère scientifique et technologique (CCNRS, INSERM, etc.), soit des établissements publics à caractère industriel et commercial.

Le statut des personnels va également vers une unification dans le cadre de la fonction publique (ce qui est un acquis décisif). Cela surmonte les délais, les discussions avec les syndicats sont parfois épineux.

En lien avec la décentralisation, la région aura des moyens nouveaux d'intervenir au niveau recherche, en pouvant passer des contrats avec les organismes de recherche, ou des entreprises. Dans le cadre du Plan multirégional elle dispose de moyens.

C'est le comité consultatif régional de la recherche et du dével^t technologique composé de représentants du secteur économique

(patrons et travailleurs), de la recherche (syndicats et travailleurs de la recherche) et d'autres milieux régionaux, qui fera les propositions au Conseil régional. Je reprendrai tout à l'heure sur les possibilités qui l'ouvrent.

En ce qui concerne la recherche industrielle, elle sera favorisée de la manière suivante : 8 p 100 de croissance sur la période 82-85. port dans le PIB en 85 : 1,5 p 100 du PIB.

Les entreprises nationales joueront un rôle pilote (10 p 100 de croissance) de secteur privé devra faire un effort de 6 p 100 de croissance (l'état apportant son concours) avec l'ANVAR* pour l'aide à l'innovation (financement de projets des entreprises), par l'étude d'un système d'incitation et d'aide fondée sur l'embauche des chercheurs ou la préembauche de jeunes chercheurs.

Agence
* Association
Nationale pour
l'aide à la
relégation de la
recherche.

Enfin la possibilité pour des laboratoires de recherche et les entreprises de s'associer dans des GIP permettra de réaliser un certain nombre de projets.

En matière de formation par la recherche, je pense utile de citer intégralement les deux articles de la loi concernés :

Formation à la recherche et formation par la recherche

Art 22 - Dans le cadre des responsabilités confiées par la loi au ministre chargé de l'éducation nationale, cette formation à la recherche et par la recherche concerne, outre les travailleurs scientifiques, la société tout entière. Elle ouvre à ceux qui en bénéficient la possibilité d'exercer une activité dans la recherche comme dans l'enseignement, les administrations et les entreprises.

Cette formation s'effectue dans les universités, les écoles d'ingénieurs, les instituts universitaires de technologie, les grands établissements, les services et les organismes de recherche et les laboratoires d'entreprise. Les diplômes et grades universitaires qui peuvent la sanctionner sont décernés dans des conditions définies par le ministre chargé de l'éducation nationale.

Art 23 Afin de lever un des obstacles opposés à un développement rapide

6

de l'effort national de recherche et afin de démocratiser et de faciliter l'accès à la formation par la recherche, des allocations individuelles ^{spécifiques} attribuées sur des critères de qualité scientifique par l'Etat ou les organismes de recherche.

Les bénéficiaires de ces allocations ont droit à la protection sociale de droit commun. Nonostante tout, des dispositions contraires, ils sont libérés de contrats à durée déterminée durant la période de formation.

Au niveau des moyens le loi précise qu'un effort considérable sera effectué dans le domaine des soins à la formation par la recherche. Le système éducatif pourra être relayé par le Niveau de la Recherche et de l'industrie.

Le nombre d'allocations publiques sera doublé, et réévalué à un niveau comparable à la rémunération d'un jeune chercheur ou ingénieur débutant.

Le nombre d'ingénieurs formés par la recherche passera de 500 à 1500 par an.

Alors quel bilan faire, quelle appréciation porter sur les orientations et leur application, en utilisant en particulier comme élément de jugement le colloque de Sophia Antipolis du 14 et 15 Février derniers où l'UNEF était représentée.

A mon avis, dans ces orientations il y a beaucoup de choses positives et sur toute une série de questions (les bourses, l'emploi, l'embauche en entreprise, la concertation au niveau régional) nous pouvons nous appuyer sur ces orientations, y compris sur le texte de loi pour avancer des propositions et négocier, et construire des neuf. Cela dit, et cela a été souligné par de nombreuses personnalités et organisations à Sophia, il y a des lenteurs, et même parfois des ombres au tableau.

Si les organismes publics de recherche ont effectivement réalisé un effort de 4,5% d'embauche, il n'en est pas de même de l'université. Quand aux entreprises du secteur privé, si elles sont d'accord pour embaucher des chercheurs 3^{ème} cycle sur des contrats à durée

déterminés, il ne semble pas qu'ils se préoccupent sur l'embuche définitive.

L'effort de la recherche publique est certain puisque pour 82 nous étions à 2,1 ~~2,2~~ % du PIB consacré à la recherche.

Par contre la progression de l'effort de recherche des entreprises n'a été que de 5% en 82, alors que les objectifs, je le rappelle étaient de 8%.

De nombreuses difficultés sont intervenues concernant le statut des métiers de la recherche, jugé périlleux dans son ensemble mais avec de nombreux détails qui déchaient (en particulier la création de deux corps de chercheurs).

Enfin en matière de formation par la recherche l'augmentation du taux des allocations bien que significative est inférieure aux objectifs fixés.

Quand à l'augmentation du nombre d'allocations Recherche (+200 en 82, 0 en 83) et du nombre d'allocations DEA qui a diminué, il n'y a vraiment pas le compte.

Est-ce que certains, y compris au ministère, n'auraient pas l'intention de réserver la formation de 3^{ème} cycle à une petite élite recrutée pour moitié ou même dans les écoles d'ingénieurs et ne dépassant pas 3000 personnes par an? On peut se le demander, quand en plus le ministère annonce que la nouvelle thèse comprendra de 2 à 4 ans de travail après le DEA suivant les disciplines.

Or la démocratisation des métiers de la recherche, des emplois de haut niveau scientifique, la réponse aux besoins de développement de la recherche implique à la fois une augmentation pour l'imminent du nombre de gens formés et l'incitation forte à plus de jeunes par le caractère attractif du 3^{ème} cycle pour qu'ils s'engagent dans ces filières.

Ceci nous amène à ma troisième partie, quelle est la situation actuelle des troisième cycles? Avec le fait que nous avons malheureusement assez peu d'éléments précis sur ce point.

8

Il nous serait utile de connaître le nombre d'étudiants de troisième cycle, avec leur répartition par disciplines, DEA, DESS, Thés, et Thés de doctorat ingénieur. Connaître la proportion des personnes touchant une allocation DEA, de celles touchant une allocation de recherche (il sont 1600 cette année, soit 100 de plus que sous Soumieu), de celles ayant des contrats de vers, et de celles qui ne touchent rien du tout.

D'autre part il nous faudrait connaître ~~les emplois~~ la situation précise de l'emploi à l'issue des troisième cycles.

Enfin, nous savons qu'en troisième cycle, en 1980, il y avait un peu plus de 7% d'enfants d'ouvriers.

Les éléments précis nous sont nécessaires pour affiner nos propositions en matière de rémunérations, de possibilités d'accueil dans les troisième cycles en fonction des besoins des laboratoires, etc.

L'initiative prise par les étudiants de troisième cycle de St Jérôme de faire une enquête sur les ~~travaux~~ avec le groupe d'étudiants UNEF 3^{ème} cycle, de faire une enquête sur ces points est à renouveler et à développer.

J'en viens maintenant à une quatrième partie, concernant l'analyse de ce que nous avons fait en troisième cycle, afin d'en tirer quelques leçons.

Pratiquement dès le renouveau l'UNEF s'est préoccupé sur le plan revendicatif du secteur 3^{ème} cycle. Dès le début, c'est la spécificité de la formation par la recherche qui a été soulignée.

Mais, au niveau des formes d'organisations des étudiants de 3^{ème} cycle, on est resté longtemps en retard, puisque ~~la politique~~ les lois, on en est resté à des associations de 3^{ème} cycle où étaient présents, nous, les syndicats de chercheurs, l'OCI, et autres groupements. Ce n'était pas les meilleures conditions pour que les étudiants se rassemblent. En particulier les aspects négatifs de la réforme de 3^{ème} cycle de 76 n'ont pu être dépassés, et n'ont même pas donné lieu à une réflexion importante lors de ce grand mouvement contre 76 contre la réforme des seconds cycles!

est les volontés de

Bela dit, à l'UNEF, les choses ont commencé à bouger, à parler, dessus, du 10 Mai 1981. On est arrivé à une période où un certain nombre d'étudiants de 3^{ème} cycle syndiqués à l'UNEF ont commencé à réfléchir et à agir sur leurs problèmes, et qu'au delà de nombreux étudiants, seussent les possibilités nouvelles qui se présentaient ^{grâce au travail de certains} ont participé. L'UNEF, dont la réflexion sur ces questions ^{ne débutait tout} de même pas du 10 Mai, a pu leur permettre de s'insérer dans une démarche de participation aux décisions en vue de se pencher en matière de recherche.

En particulier le secteur 3^{ème} cycle de l'UNEF a été reçu dès Juin 81 au ministère de la Recherche et de la Technologie. Puis l'UNEF dans un certain nombre de villes (Paris, Marseille-Nice, Lyon-Grenoble, Montpellier, Toulouse - -) participait aux assises régionales ~~de la~~ ~~Recherche~~ de la Recherche, et ensuite l'UNEF participait au colloque national. Nous avons ainsi contribué à ce que dans le cadre de la discussion de la nouvelle politique recherche, les problèmes de la formation par la recherche soient ~~intégrés~~ pris en compte, ainsi que ceux de l'accès démocratisé de l'accès aux métiers de la recherche.

Mais nous pourrions réellement faire avancer les choses à ce niveau que dans la mesure où les étudiants concernés s'associent pour en discuter et agir dessus. C'est ce qui a un peu commencé. Des groupes d'étudiants UNEF 3^{ème} cycle se sont constitués. Et en particulier à Marseille il nous faut prendre en compte le travail qui a été fait cette année.

Sur la base des rassemblement d'étudiants syndiqués (ou non) se mettent à discuter de leurs problèmes de la nature de leur formation, du métier qu'ils veulent faire, nous avons pu :
- élaborer des propositions revendicatives assez précises que nous avons portées au débat d'une centaine d'étudiants de troisième cycle, environ, nous leur faire une lettre pétition, et de réunions (jusqu'à 40 étudiants)
- agir et gagner sur un certain nombre d'allocations DEA.

- élaborer des propositions en mode et une ébauche de travail en matière de recherche d'emploi (avec lettres aux entreprises et aux syndicats)
 - participer au bilan des Assises au niveau régional et national (Sophie Analysis) pour insister sur nos inquiétudes en matière de formation par la recherche.
 - participer enfin au comité consultatif Régional de la Recherche et du développement technologique (Voir plus loin).
 - Autre démarche, étendre le discussion de nos problèmes avec autres étudiants, en particulier lors des ~~de~~ visée de l'Observatoire où nous avons réuni 20 premières années et 3 3^{ème} cycle, pour montrer le fonctionnement d'un laboratoire, parler d'Astronomie, mais aussi de problèmes posés sur nous de la formation par la recherche, et de la formation antérieure (engros, qu'est-ce qui nous a manqué avant).
- C'est, ce bilan est déjà important, mais il reste encore limité au nous avons du mal à faire publier plus d'étudiants à l'extérieur de la région, et à associer dans l'UNEF, et il nous manque encore un peu de réflexion sur l'extérieur, sur la valeur de notre formation par rapport à l' ou mieux.

Le problème est que maintenant, et ce sera ma cinquième partie, il faut rassembler beaucoup plus d'étudiants syndiqués de la manière la plus large possible, pour agir et construire très lentement.

Comment faire, et dans quelle direction aller ?

Je pense que nous devons aller à très brève échéance vers une association des étudiants de 3^{ème} cycle de Marseille - UNEF. Pourquoi une telle association parce que les 3^{ème} cycles sont en formation, ce sont des étudiants avec une formation spécifique : la formation par la recherche. En tant que tel il faut qu'ils puissent s'associer pour réfléchir à leur formation en fonction de leur futur métier. Et s'associer par eux ensemble afin de

transformer réellement leurs conditions de formation et d'emploi. C'est toute l'orientation du prochain congrès de l'UNEF : Réfléchir et agir par rapport à nos études, en fonction du futur métier que nous voulons faire. S'occuper dans de véritables associations ayant une existence autonome, non fédérée, par rapport à l'AGE ou à l'Union nationale. Cette orientation peut conduire les 3^{ème} cycles à jouer un rôle important dans la réflexion des secteurs d'étude de l'UNEF, en particulier sur les questions de la recherche, mais pas seulement.

Dans l'état actuel des choses, préparer le congrès de l'UNEF - le congrès des étudiants - et organiser des initiatives rassemblant le maximum d'étudiants de 3^{ème} cycle sont une seule et même chose.

D'autre part, en fonction du fait que nous effectuons un travail de recherche, il est normal que les étudiants de 3^{ème} cycle de l'Association UNEF participent à toutes les activités des organisations syndicales présents dans le milieu ou auxquelles ils travaillent. Y compris, je pense que nous avons tout à gagner à nous syndiquer auprès de ces organisations du milieu, en particulier le SNCS-FEN, le SNESUP et l'UBICT-CGT pour ceux qui travaillent en entreprise. Cela dit, de nombreux étudiants sont sensibles aux idées de la CFDT, qui cherche en de nombreux endroits à syndiquer les 3^{ème} cycles; il nous faut associer également ces étudiants sur la base de la solidarité étudiante. A St-Jerome nous travaillons avec des étudiants de sensibilité très chrétienne, il nous faut aussi permettre aux étudiants qu'ils influencent de se retrouver dans notre association.

Quels types d'initiatives allons nous mener, nous permettant à la fois de poursuivre le travail entreprise, et de conduire des choses nouvelles en associant le maximum d'étudiants.

En premier lieu, il y a la question des allocations DEA. De nombreux étudiants de St-Charles se les sont vu refusées. Deux lettres ont été envoyées au ministère. Pas de réponse à ce jour. Je pense que nous pouvons dès maintenant rassembler les étudiants de 3^{ème} cycle de l'Université sur ce problème. En leur proposant : délégation au rectorat avec les élus UNEF et éventuellement le président d'Université; délégations auprès des groupes au conseil général et conseil régional, en utilisant nos pétitions.

Sur cette question précise, mais en étendant aux autres problèmes, je pense qu'il nous faut très vite aller proposer aux étudiants de Poitiers de débattre de ces problèmes et de commencer à agir dès maintenant là dessus.

En particulier nous avons la possibilité de le faire tout de suite en MST échanges thermiques, ou avec l'UNEF une élue, et en associant les étudiants du DEA d'énergie qui est une des filières sur laquelle les étudiants de la MST peuvent se diriger.

Sur les questions de l'emploi scientifique dans les entreprises, nous avons des lettres écrites au début de l'année. Nous devons reprendre ce type d'initiatives en essayant de préciser par rapport à quelques filières (par exemple la chimie) en rassemblant les étudiants dans des groupes de travail sur ce problème. D'autre part, il nous faut rappeler l'UD-CGT et l'UBICT pour mieux discuter avec eux de quelles entreprises pourraient être les mieux à même d'accueillir notre entreprise initiale.

Enfin il y a les possibilités ouvertes par le Comité consultatif Régional de la Recherche et du développement technologique, et peut-être l'Association des Associations régionales de la Recherche et du développement technologique. Le Comité, auquel nous participons a commencé son travail par rapport à la préparation du Plan régional.

5 groupes se sont constitués à cet effet.

Le premier travaille sur les thèmes mobilisateurs au niveau de la région.

Le second travaille sur la diffusion de l'innovation dans le tissu industriel

(en particulier il a édité un questionnaire sur les besoins en matière de matériel des entreprises, il a discuté d'un projet de deux centres de Recherche, l'un permettant l'utilisation du centre du charbon de Gondanne à Solmes, l'autre sur les Robots et usage des grands entreprises régionales (Chenue Navard, SAVIAS, SOLNER, - -)

Le troisième travaille sur les pôles technologiques régionaux (Sophia (Antipolis), Chutes - Lombard...)

Le quatrième travaille sur les problèmes de la formation en se préoccupant plus particulièrement :

- de la formation des ingénieurs.
- de la formation IUT, IIST
- de la formation des adolescents jusqu'au BTS

Le cinquième s'occupe de la diffusion de la culture scientifique et technique (en particulier d'un centre de diffusion au plain aers de Marseille).

Notre travail dans ce comité peut aller dans plusieurs directions :

Dans le groupe 1, nous participons déjà au début de la filière électronique sur les problèmes de l'instrumentation scientifique (la constitution d'un C.I.P. occupant des laboratoires et des entreprises d'électronique pourrait conduire à de nouvelles créations d'emploi dans ces entreprises).

Dans le groupe 4, notre élue de IIST échange d'informations vient de s'occuper au sous-groupe travaillant sur les IUT-IIST ; il y a en particulier des propositions à faire sur la question des stages.

Toujours dans le groupe 4, les questions de la formation par la recherche en entreprise (stage, DEA, thés) et de l'embauche peuvent être examinées par le groupe de travail sur la formation des ingénieurs. Le Délégué à la recherche du Conseil Régional nous propose de constituer un groupe faisant lui dessus des propositions dans le cadre du plan (ce groupe pourrait également intégrer les problèmes d'embauche).
Nous pouvons également réaliser un questionnaire en direction des entreprises sur ces questions.

Pour l'AARRT, il faudrait peut être adhérer et envoyer un observateur pour voir ce qui s'y passe.

Afin de lutter contre l'isolement dans les laboratoires et le manque d'information, je propose que nous réalisions un journal d'information sur les problèmes de la recherche et sur notre action.

Le premier numéro comprendrait

- Un édito
- Des informations sur ce qui a été fait cette année.
- Un article sur le rôle de l'observatoire.
- Un article sur 3 possibilités ouvertes par le Comité Consultatif Régional de la Recherche et du DT.
- Des articles sur les mesures nouvelles du gouvernement en matière de Recherche et les possibilités qu'elles ouvrent.

Je propose également que nous reprenions l'opération visite de laboratoires à l'observatoire avec plus de 3ème cycles et, l'association FRUF de Gallenut et les gens de l'UNEF et de la FRUF de Lunery qui sont intéressés.

Enfin, nous devons avoir une étude financière, pour faire connaître tout ça et en particulier aller au long.

Il nous faut faire venir nos collègues 3ème cycles, nos patrons et tous les chercheurs.